

1^{er} juillet 2022

Conseil municipal
Séance n°1

Dans les meilleurs délais
Signature des délibérations par le
maire et l' élu secrétaire de séance

Publicité des
délibérations*

Transmission
éventuelle au
contrôle de légalité

Dans la semaine suivant la séance n°1

Liste des délibérations examinées en **séance n°1** :
affichage en mairie **et** publication sur le site
internet de la commune s'il existe

Conseil municipal
Séance n°2

En début de séance n°2 : Approbation et
ajout d'éventuelles remarques au
procès-verbal de la séance n°1

Dans les meilleurs délais
Signature des délibérations par le
maire et l' élu secrétaire de séance

Publicité des
délibérations*

Transmission
éventuelle au
contrôle de légalité

Dans la semaine suivant la séance n°2

Procès-verbal approuvé de la **séance n°1** :
signature par le maire et l' élu secrétaire de séance
et publicité **
+
Liste des délibérations examinées en **séance n°2** :
affichage en mairie **et** publication sur le site
internet de la commune s'il existe

Conseil municipal
Séance n°3

En début de séance n°3 : Approbation
et ajout d'éventuelles remarques au
procès-verbal de la séance n°2

Dans les meilleurs délais
Signature des délibérations par le
maire et l' élu secrétaire de séance

Publicité des
délibérations

Transmission
éventuelle au
contrôle de légalité

Dans la semaine suivant la séance n°3

Procès-verbal approuvé de la **séance n°2** :
signature par le maire et l' élu secrétaire de séance
et publicité **
+
Liste des délibérations examinées en **séance n°3** :
affichage en mairie **et** publication sur le site
internet de la commune s'il existe

* -pour toutes les communes : dématérialisée
sur le site internet

- pour les communes de -3500 habitants et si
délibération en ce sens : affichage ou mise à
disposition d'une version papier

** publié sous forme électronique de manière permanente
sur le site internet de la commune lorsqu'il existe +
exemplaire papier mis à la disposition du public